



## **11 mai : une reprise prématurée dans des conditions particulièrement difficiles en région parisienne**

La connaissance actuelle de la pandémie nous laisse présager d'une vie avec le virus plus longue qu'initialement escomptée. Il nous faudrait définir des contours de cette vie garantissant des conditions sanitaires décentes à toutes et tous, en particulier au travail, luttant contre les inégalités sociales, respectueuse des exigences démocratiques et environnementales.

Ce n'est malheureusement pas dans cette direction que nous oriente les décisions gouvernementales.

La région parisienne, celle qui est la plus touchée par la pandémie est en grande difficulté pour résoudre les problèmes les plus criants de sécurité sanitaire en particulier dans le cadre des transports mais aussi de façon plus générale en matière de prévention : tests, masques, traçage de l'épidémie, soin et isolement des personnes contaminées ou potentiellement contaminées. **Sans résolution de ces problèmes, la reprise des activités économiques et des services publics non essentiels, celle des écoles et des crèches est irresponsable et met en péril ce qui est indispensable en matière de reprise des liens sociaux.** C'est la raison pour laquelle des organisations de parents d'élèves et des syndicats enseignants ont exprimé leur ferme opposition à la réouverture des écoles le 11 mai à Paris...voir [ICI](#).

La Ville de Paris a pris acte de la décision prématurée du gouvernement de la reprise du travail dans les crèches et les établissements scolaires, ainsi que dans des secteurs actuellement non essentiels de l'économie.

**La crise du coronavirus met en évidence un besoin criant de service public, mais les modalités d'ouverture et de fonctionnement des services publics doivent préserver la sécurité et la santé des usagers et des agents.**

Les agents de la collectivité parisienne, l'ensemble de leurs usagers, et l'ensemble des personnes utilisant l'espace public et en particulier les transports en commun ne seront pas en sécurité en l'absence de ports de masques et de respect des gestes barrières dans l'espace public et les transports en commun. Et ce respect n'est pour le moment en aucun cas possible en cas de reprise massive du travail à compter du 11 mai.

C'est dans ce contexte que nous interviendrons au CHSCT et au CT du 4 mai ayant à leur ordre du jour le plan de déconfinement de la Ville de Paris et pour lesquels nous venons de recevoir les documents.

Nous y défendrons les principes suivants qui bien évidemment mériteraient d'être détaillés et l'ont été en partie dans un tract précédent ...Voir [ICI](#).

- **La plus grande limitation possible de l'ouverture des services et équipements d'ici fin mai et une reprise très progressive.**
- Le maintien en télétravail des agents et le maintien en ASA des personnels à risque, en garde d'enfants, ou ayant de longs trajets domicile-travail en transports en commun.
- Une réduction du temps de travail, des horaires décalés et/ou un roulement des équipes sur les services actuellement ouverts.

- Une « pré rentrée » d'une durée suffisante et adaptée à chaque service et équipement pour que les agents soient formés et aient leur mot à dire sur comment organiser au mieux le travail.
- Un protocole sanitaire central adaptable aux situations particulières. Ce protocole devra inclure la réorganisation des espaces de travail et tous les moyens adaptés à l'organisation du travail : un nettoyage renforcé, la nécessité de masques pour le travail, les déplacements et pour les usagers quand il y a accueil du public, des tests sérologiques pour tous les salariés à la reprise puis un suivi par la Ville en cas de symptômes ou de contact avec des personnes malades.

Pour nous contacter et vous informer :

[cgt@us-cgt-spp.org](mailto:cgt@us-cgt-spp.org)

[SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr](mailto:SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr)

<https://www.facebook.com/parisnebatpasenretraite/>

<https://www.instagram.com/parisnebatpasenretraite/>

Caisse de grève : <https://www.lepotsolidaire.fr/pot/41f6ye6>

